

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 JUIN 2015



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN est réuni dans le cadre de la poursuite de la préparation de Rentrée dans les écoles de Saône-et-Loire.

Permettez-moi cependant de prendre deux ou trois minutes pour évoquer ce sujet d'actualité qui a enflammé la une de quelques journaux et certains rangs de l'assemblée nationale ces dernières semaines : La réforme du collège.

Validée par le Conseil Supérieur de l'Éducation par plus de 51% des votants contre 25% elle n'est pas l'affaire des seuls spécialistes, elle concerne toute la société. Le statu quo serait mortifère car il entérinerait la désastreuse constante qui conduit, depuis 20 ans, un jeune sur cinq à quitter notre système scolaire sans aucune qualification (150000 par an) et avec une formation citoyenne approximative. Ces jeunes qui vivent l'échec de notre École, sont très majoritairement issus des classes populaires et moyennes. C'est pourquoi la Refondation est une œuvre de justice sociale ainsi qu'un impératif démocratique.

Cette réforme du collège met en avant la différenciation, le travail en équipe, la transversalité pédagogique. C'est bien, en partie, le modèle du premier degré que l'on essaie de traduire dans le second degré. Il faut absolument se saisir de cette opportunité et donner les moyens à la liaison école-collège.

Nous serons vigilants, et comprenons l'inquiétude de nos collègues, l'autonomie donnée aux établissements doit réellement être au service de la pédagogie et ne pas être une variable d'ajustement de DHG trop serrées. Nous serons vigilants également vis à vis de l'offre de formation offerte aux élèves. Cette réforme sera très certainement le sujet des prochaines instances de rentrée.

A la suite des réunions 1^{er} degré du mois d'avril (un groupe de travail, deux CTSD et un CDEN) l'obligation de rendre trois postes au recteur, pour la baisse attendue de 224 élèves, s'est traduite par l'ouverture de 9 classes sur un total de

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 JUIN 2015

50 créations d'emplois et la fermeture de 40 classes sur un total de 42.5 retraits d'emplois. Monsieur le Directeur académique a cependant affiché le souhait de différer au mois de juin plusieurs autres décisions et un certain nombre de situations d'écoles reste en attente: une douzaine d'écoles espèrent une potentielle ouverture et une trentaine attendent de savoir si la fermeture sera confirmée ou non. Presque 40 écoles sont effectivement concernées par notre réunion d'aujourd'hui.

Le document que vous nous avez fourni, en préalable au CTSD du 11 juin, nous a permis de vérifier auprès des écoles concernées la réalité actuelle et les attentes les plus réalistes possibles pour la rentrée. Les directeurs que nous avons contactés ont témoigné que cette incertitude (ouvrir ou ne pas ouvrir) entraîne beaucoup d'inquiétude au sein des équipes éducatives, des familles et même des élus. Tant de décisions sont à modifier en fonction du verdict final : c'est la répartition des élèves dans les classes, celle des maîtres qui vont éventuellement changer de niveau, voire de cycle, c'est l'utilisation du matériel, des locaux de l'école, ce sont les commandes de rentrée, c'est le décloisonnement, le planning des ATSEM, les transports scolaires, les TAP, etc. C'est toute une réflexion qui est remise en cause. L'inquiétude et un certain accablement vont de pair et nous sommes témoins du découragement des équipes qui ont mis en œuvre des projets, qui ont trouvé des solutions par un fonctionnement totalement remis en question. Bref, nos collègues désabusés avouent parfois être tentés de baisser les bras. En effet quelle reconnaissance ont-ils de la part de l'institution quand non seulement leur salaire est figé, mais qu'en plus leurs conditions de travail se détériorent ?

Le 11 juin puis le 23 juin, 10 ouvertures ont été confirmées sur 12 écoles qui étaient à suivre et 15 retraits d'emploi ont été annulés sur 26 écoles en situation de blocage. Ces mesures-là peuvent emporter notre approbation, mais il reste quand même d'autres situations pour lesquelles aucun changement n'a été prévu, comme à Oslon, à Simandre, dans les RPI de Chassigny sous Dun ou Nanton, La Chapelle, etc... De plus des attributions d'emplois faites en avril, à Digoin en particulier, ont été soudainement annulées et, à la surprise générale,

DECLARATION UNSA EDUCATION AU CDEN DU 24 JUIN 2015

une classe à la Roche Vineuse a été fermée, sans tenir compte du vœu des organisations syndicales. Par ailleurs Monsieur le Directeur académique a refusé de faire une ouverture à Prissé où la maternelle va compter 28 à 29 élèves par classe en septembre. Nous vous demandons à nouveau de revoir cette situation.

En ce qui concerne les directeurs, chacun le sait, leur travail s'est intensifié par l'augmentation du nombre de tâches et par leur diversification. La réflexion nationale déclinée sur le terrain, sur la simplification des tâches, apportera peut-être quelques améliorations à moyen terme, mais dans l'immédiat, le SEUNSA demande un geste concret à leur égard. Nous rappelons que jusqu'en 2013 un moratoire permettait aux directeurs de conserver la décharge existante pendant l'année scolaire suivant une fermeture. C'est une mesure qui compense en partie le travail de réajustements nécessaires quand une classe disparaît. Le SEUNSA demande que ce moratoire soit réactivé.

Nous demandons également que les directeurs de 1 à 3 classes bénéficient effectivement des journées de décharge qui leur sont dues par les textes réglementaires, mais pas toujours mises en place cette année, en tous cas de façon très inégalitaire sur notre territoire. Vu les difficultés liées au remplacement, d'autres modalités doivent être trouvées pour que ces journées soient effectives.

L'UNSA Education reconnaît les difficultés liées au non-remplacement dans notre département, toujours bien actuelles alors que nous sommes en fin d'année scolaire. Oui des moyens nouveaux sont nécessaires mais cependant nous déplorons que sur ce constat la brigade de remplacement pour la formation continue ait été radicalement transformée en brigade de remplacements ordinaires, au risque de mettre en péril le peu de formation continue subsistante.

Pour conclure, un mot sur la période de transition qui nous attend concernant notre région qui doit devenir la Bourgogne - Franche Comté, conséquence de la réforme territoriale. Lors d'un récent CTA, Monsieur le Recteur nous parlait de 2020 mais il s'avère que dès janvier 2016, les premiers changements impacteront aussi l'éducation nationale. On nous parle d'un rectorat et de deux académies, d'une fusion en 2018, d'un seul recteur, d'une COMUE à Besançon...

Pour l'UNSA éducation, l'école mérite mieux qu'un marchandage politique du type « je te donne la préfecture et je prends la fac et le rectorat »... Si l'on veut que cette réforme soit ressentie positivement, il va falloir une adhésion minimale des acteurs concernés, que ce ne soit pas uniquement l'occasion de faire des économies d'échelle dans les services où sur la carte des formations... En quoi cette réorganisation est-elle un plus pour nos deux régions dans le domaine de l'éducation ?

Au niveau des personnels, ces annonces ont fait naître beaucoup d'incertitudes et le dialogue social n'en est pour le moment qu'au temps des prises de contact. Ce seront nos collègues administratifs les premiers impactés. Pour les enseignants, on verra plus tard semble-t-il... L'UNSA soutiendra, au mieux de leurs intérêts, tous les personnels concernés. La question de la mobilité des agents sera notre préoccupation principale.

Cette question vous l'avez compris, Monsieur le Préfet, fait naître plus d'inquiétudes que d'enthousiasme pour les collègues concernés.